

DÉCRETS DE 50 : LE COMBAT CONTINUE !



Syndicat des Enseignants-UNSA

>>>Le combat continue pour l'abrogation des décrets modificatifs des décrets de 50.

Le SE-UNSA réaffirme sa totale opposition aux textes passés en force par le ministre De Robien. Nous l'avons rappelé lors d'une audience récente auprès du cabinet du ministre.

Le SE-UNSA entend continuer à combattre ces textes et mesures injustes et inacceptables !

Dans les semaines qui viennent nous allons :

- ⇒ faire connaître les raisons de notre opposition aux parents d'élèves par une lettre ouverte, suite à la décision d'action prise avec l'intersyndicale nationale second degré,
- ⇒ interpeller élus et futurs élus sur la base de ces exigences.

Dans l'immédiat, le SE-UNSA a décidé de ne pas appeler les enseignants à une nouvelle grève en mars, constatant que ce gouvernement est en partance et que l'assemblée nationale est dorénavant en vacances jusqu'à l'arrivée d'un prochain gouvernement et des futures élections législatives.

Ce sont donc prioritairement auprès des futurs interlocuteurs qu'il faut porter notre exigence :

- ⇒ de l'abrogation de ces textes,
- ⇒ d'un collectif budgétaire pour faire abonder dans l'autre sens les lignes de crédits et effacer ainsi les suppressions d'emploi.

Dès que le nouveau ministre issu du nouveau gouvernement sera nommé, **le SE-UNSA fera de ce dossier une priorité pour la rentrée 2007.**

Avec le SE-UNSA,

agir
AVEC EFFICACITÉ

SE-UNSA des Landes

830 avenue Maréchal Foch
Résidence « Clos Michel Ange »
40000 MONT-DE-MARSAN
Tel : 05.58.46.24.24
Fax : 05.58.46.68.55
Mail : 40@se-unsal.org
Site : www.se-unsal.org

S'OPPOSER

et proposer